

Newsletter #54 – 14 décembre 2018

A l'attention des acteurs de la demande de logement social

Cette newsletter est diffusée par l'équipe projet nationale en charge du déploiement de la réforme de la demande unique de logement social.

Modification des dates de prochain renouvellement des demandes de logement social

Depuis la version V. 5.3.2 du SNE-PGP, mise en production le 10 septembre 2018, la **date du prochain renouvellement d'une demande** est calculée de la façon suivante :

- pour le premier renouvellement : **un an après la date de dépôt** ;
 - pour les renouvellements ultérieurs : **un an après la date de dernier renouvellement** ;
- évitant de fait les renouvellements multiples d'une même demande pendant une même période de renouvellement.

Le demandeur peut toujours **renouveler sa demande à partir de deux mois avant la date de prochain renouvellement de la demande**.

Désactivation des communes ayant disparu avant le 01/01/2018

L'ensemble des communes ayant disparu suite à fusion **jusqu'au 01/01/2018** a été désactivé dans le SNE le 15/11/2018.

Le stock des demandes actives ou en attente de validation a été automatiquement mis à jour dans le SNE, de même que les référentiels RPLS et RPLS au fil de l'eau chargés dans l'outil.

Pour rappel :

- **ces modifications n'ont pas engendré de dispatching** ;
- depuis le 15/11, toute radiation pour attribution sur une ancienne commune désactivée, saisie via SI privatif et envoyée au SNE, est automatiquement rejetée par l'outil.

Mise à jour du logement dans ma commune

Suite à la désactivation des anciennes communes, les données du **PGP « chiffres clés du logement social dans ma commune » ont été actualisées sur la base des chiffres 2017**, sur le périmètre des communes au 01/01/2018.

Cette actualisation a pris en compte la **suppression des logements non conventionnés des bailleurs**, auparavant présents dans les colonnes « nombre de logements dans cette commune au 01/01/N ».

Pour mémoire, ces données, indicatives, ne peuvent pas servir de base pour des calculs liés à la loi SRU.

Comptabilisation des attributions suivies ou non d'un bail signé

Une note précisant les **modalités de saisie et de comptabilisation des attributions suivies ou non d'un bail signé, dans le cadre du suivi des objectifs LEC**, a été publiée sur le site des professionnels du SNE, le 3 décembre 2018 (rubrique « SNE » > Accompagnement > informations diverses) :

http://sne.info.application.logement.gouv.fr/IMG/pdf/sne_-_note_comptabilisation_des_attributions_-_vf_-_2018-11-28_cle7f1273.pdf

Fin des échanges asynchrones (hors dispatching)

Rappel : comme annoncé en début d'année, la **fin des asynchrones interviendra le 31 décembre 2018**. Il ne sera plus possible, à partir de cette date, d'échanger avec le SNE en mode asynchrone (création, modification, renouvellement et radiation de demandes). **Les guichets continueront cependant de recevoir par dispatching**, tous les jours, les demandes modifiées ou nouvellement créées.